

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Bertrand Buchs, Anne Marie von Arx-Vernon, Philippe Schaller, Vincent Maitre, Béatrice Hirsch, Mauro Poggia, Bernhard Riedweg, Michel Forni, Patrick Lussi, Christina Meissner, Stéphane Florey

Date de dépôt : 11 octobre 2013

Proposition de résolution

Le matériel ferroviaire nécessaire à la construction du CEVA doit être fabriqué en Suisse

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la construction du CEVA et sa mise en exploitation en 2017 ;
- la nécessité de prévoir rapidement l'achat du matériel roulant ;
- que les 90 % du tracé se trouvent sur le territoire de la République et canton de Genève ;
- que le canton de Genève et la Confédération financent plus de 90 % de la construction ;
- que la gestion de la ligne jusqu'à Annemasse sera sous la responsabilité des CFF ;
- que la convention de financement des 2 kilomètres sur le territoire français est paraphée, mais pas encore signée ;

invite le Conseil d'Etat

à user de tout son poids pour que le marché soit attribué à une ou des entreprises suisses.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le CEVA sera mis en exploitation en 2017.

Il est donc urgent d'attribuer le marché pour la construction du matériel roulant qui sera nécessaire à son exploitation.

Une quarantaine de rames sont prévues, pour un montant total de 400 millions de francs suisses. Ces rames devront pouvoir fonctionner sous des tensions de 15 et 25 kV.

Le marché intéresse la France et la Suisse. Les entreprises Stadler Rail et Alstom sont capables de proposer un matériel performant déjà utilisé dans certaines régions (Flirt France pour Stadler et Régiolis pour Alstom).

La responsabilité de l'exploitation devrait être confiée pour 60 % au CFF et pour 40 % à la SNCF.

Le canton de Genève et la région Rhône-Alpes devraient rapidement prendre une décision de principe sur le type de matériel qui sera utilisé.

Une commande groupée permettrait d'optimiser les coûts. Il semble que les commanditaires penchent pour cette solution.

19 rames devraient être financées par le Conseil régional de Rhône-Alpes et 21 par le canton de Genève.

Pour la Suisse, c'est les CFF qui vont passer commande. 200 millions sont déjà prévus dans les prochains budgets de la régie.

Il est donc essentiel que ce marché tombe en mains suisses.

La population de ce canton aurait beaucoup de peine à admettre et comprendre que la France, qui n'a quasiment pas investi dans cet équipement et qui traîne encore les pieds pour signer la convention de financement, soit la grande bénéficiaire des retombées économiques.

Imaginez que la France ait construit et payé 90 % d'un tracé ferroviaire, pensez-vous que la question de la nationalité du constructeur serait posée ?

La Suisse a la responsabilité de cette construction. Le canton et la Confédération investissent plus de 1,5 milliards, il nous semble donc logique que celui qui paye commande.